

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE SAYABEC

Séance ordinaire du conseil de la municipalité de Sayabec tenue le lundi 6 février 2012, à 20 h au Centre communautaire de Sayabec, 6, rue Keable à Sayabec et à laquelle sont présents, la mairesse, madame Danielle Marcoux et les conseillers suivants :

Sont présents : Madame Marielle Roy,
Madame Solange Tremblay,
Monsieur Lorenzo Ouellet,
Monsieur René-Jacques Gallant,
Monsieur Jocelyn Caron.

Est absent : Monsieur Jean-Guy Chouinard.

Tous formants quorum sous la présidence de la mairesse Madame Danielle Marcoux. Monsieur Francis Ouellet, directeur général et secrétaire-trésorier ainsi que Monsieur Jean-Marie Plourde, directeur des travaux publics, sont aussi présents.

Résolution 2012-02-037

Adoption de l'ordre du jour

Proposé par monsieur Lorenzo Ouellet, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'adopter l'ordre du jour tel que reçu.

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE SAYABEC

Réunion ordinaire 6 février 2012 Ordre du jour

1. Ouverture par la prière;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Lecture et adoption des procès-verbaux de janvier 2012;
4. Calendrier des rencontres du Conseil municipal – Modification;
5. Souper-spectacle Dan et Lou;
6. Productions C.R. Inc. – Karma Kaméléons;
7. Urbanisme :
 - 7.1 Renouvellement de l'entente en matière d'inspection;
 - 7.2 Rapports de visite;
8. CLSC et Dentiste – Assurances;

9. Règlements :
 - 9.1 Règlement 2012-03 – Règlement sur les rues de la municipalité;
 - 9.2 Avis de motion – Règlement d'emprunt 2012-02 – Phase 2 – Gare patrimoniale;
10. Invitations :
 - 10.1 Chambre de commerce de la MRC de la Matapédia et CLD de La Matapédia – Souper Entrepreneurial;
 - 10.2 Concours «FEMWES de mérite» - Invitation au dévoilement des finalistes;
 - 10.3 Cocktail des partenaires Opération Persévérance;
 - 10.4 Place aux jeunes Vallée de la Matapédia – Séjour exploratoire;
 - 10.5 COSMOSS - Journée des Partenaires;
 - 10.6 Comité de mobilisation matapédien – Remettre la richesse à nos services;
 - 10.7 MRC de La Matapédia – Rencontre sur le potentiel minier;
 - 10.8 Réseau biomasse forestière – Rencontre d'information;
11. Demandes d'appui :
 - 11.1 Festival country du Far West – Monsieur Ovila D'amour;
 - 11.2 Véloroute Desjardins de La Matapédia – Équipement de nettoyage;
 - 11.3 CPE L'Enfant-Joue – Projet de 29 places en garderie;
 - 11.4 Gare patrimoniale – FSTD;
12. Comité de développement socioéconomique – Remboursement;
13. Réserve financière – Matières résiduelles;
14. Société d'habitation – Financement des travaux des HLM;
15. Formation Urgence Vie – Rock Caron;
16. Hockey Bas St-Laurent – Accréditation des membres;
 - 16.1 Draveurs;
 - 16.2 Ambassadeurs de la Vallée;
 - 16.3 Hockey La Vallée;
17. Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire – Solde à financer au 10 janvier 2012;
18. Gagnon Image – Soumission du tableau d'affichage;
19. Plan d'action du directeur-général et du directeur des travaux publics;
20. Mise aux normes de l'approvisionnement en eau potable;
 - 20.1 Essais de pompage;
 - 20.2 Mandat de surveillance BPR;
 - 20.3 MRC de La Matapédia – Autorisation;
21. Ministère de la Famille et des Aînés – Protocole d'entente;
22. Taxes d'accise 2010-2013 - Plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable et d'égout sanitaire;
23. Taxes d'accise 2010-2013 -BPR-Infrastructure inc. – Honoraires professionnels;
24. Fleurons du Québec – Ateliers de formation;

25. Conseil du Bassin Versant;
26. Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs
– Gestion des résidus de béton, de brique et d'asphalte;
27. Taxes municipales :
 - 27.1 Redevances – Avis recommandés;
 - 27.2 Redevances – Liste des contribuables;
 - 27.3 Vente pour taxes;
28. Modifications au contrat de location du Centre communautaire de Sayabec;
29. Réseau routier Lac-Alfred;
 - 29.1 Convention réseau routier Lac-Alfred;
 - 29.2 Modification route Pouliot;
30. Comptes à accepter – Janvier 2012;
31. Correspondance :
 - 31.1 Ministère des Transports – Demande de réduction de la vitesse route 132;
 - 31.2 Réseau de solidarité municipale Bas Saint-Laurent;
 - 31.3 Statistique Canada – Enquête sur les usines de traitement de l'eau potable;
32. Contrat de déneigement – Demande d'ajustement;
33. Affaires nouvelles :
 1. _____;
 2. _____;
 3. _____;
34. Période de questions;
35. Levée de l'assemblée.

Résolution 2012-02-038

Adoption des procès-verbaux

Proposé par madame Marielle Roy, conseillère, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'adopter les procès-verbaux de janvier 2012 transmis trois jours à l'avance aux élus municipaux.

Résolution 2012-02-039

**Calendrier des rencontres du
Conseil municipal –
Modification**

Proposé par monsieur Jocelyn Caron, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec de modifier la date de la réunion du mois de juillet. La nouvelle date sera le 3 juillet 2012. Voici donc le nouveau calendrier :

| ANNÉE 2012 | |
|------------|------------------------------------|
| MOIS | DATE |
| JANVIER | 9 |
| FÉVRIER | 6 |
| MARS | 5 |
| AVRIL | 10 |
| MAI | 7 |
| JUIN | 4 |
| JUILLET | 3 |
| AOÛT | 13 |
| SEPTEMBRE | 10 |
| OCTOBRE | 9 |
| NOVEMBRE | 5 et Discours de la mairesse le 19 |
| DÉCEMBRE | 3 et le 17 Présentation du budget |

Résolution 2012-02-040

Souper-spectacle Dan et Lou

Proposé par madame Solange Tremblay, conseillère, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser le paiement des artistes Dan et Lou pour un spectacle qui se tiendra le 11 février 2012 au Centre communautaire de Sayabec à 20 h. Un acompte fut donné le 25 novembre 2011 d'un montant de 87.78 \$ plus taxes, pour un total de 100 \$. Le solde à verser est donc de 2 500 \$ moins 87.78 \$ (acompte) plus les taxes pour un total de 2 773.45 \$. Le comité de la Gare patrimoniale procédera au remboursement de cette facture à la municipalité de Sayabec.

Résolution 2012-02-041

**Productions C.R. Inc. –
Karma Kaméléons**

Proposé par monsieur Jocelyn Caron, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'effectuer le paiement pour le spectacle de Karma Kaméléons du 3 mars 2012. Ce paiement se fera à Scolo Productions Inc. selon le contrat #20505. Un montant de 4 828.95 \$, taxes incluses, sera remis avant le spectacle. Le comité de Sayabec en fête procédera au remboursement de cette facture à la municipalité de Sayabec.

Résolution 2012-02-042

**Productions C.R. Inc. –
Karma Kaméléons**

Proposé par monsieur Jocelyn Caron, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser le paiement d'une dépense de 115 \$, taxes incluses, afin d'appuyer le Comité Sayabec en fête pour l'organisation d'un spectacle de Karma Kaméléons le 3 mars 2012 au Centre communautaire de Sayabec.

Par la même résolution, les membres du conseil municipal acceptent que cette dépense soit payée aux fournisseurs sur présentation des factures qui devront être établies au nom de la Municipalité de Sayabec.

-
- 7.1 La MRC de La Matapédia a fait parvenir une évaluation des coûts reliés au service d'inspection en bâtiment et en environnement pour l'année 2012. Le montant pour ce service sera de 22 439.50 \$. Ce montant inclut les salaires et avantages sociaux, les frais de déplacement et les autres frais liés à l'inspection selon l'entente intermunicipale conclue entre la MRC et la municipalité à l'exception des frais engendrés par d'éventuels recours intentés par la municipalité ou pris contre elle par un tiers.
- 7.2 Monsieur Bruno Caron, inspecteur municipal, dépose au conseil trois rapports de visite.
-

Résolution 2012-02-043

**CLSC et dentisterie –
Assurances**

Proposé par monsieur Lorenzo Ouellet, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser monsieur Francis Ouellet, directeur général et secrétaire-trésorier, à faire effectuer les changements à la police #MMQP-03-007085 auprès de la Mutuelle des municipalités du Québec concernant le CLSC et la dentisterie. Étant donné que le bâtiment est désaffecté depuis novembre 2011, les membres du Conseil municipal demandent à ce que la valeur assurée du bâtiment soit ramenée à 50 000 \$.

Résolution 2012-02-044

**Règlement d'emprunt
2012-03 – Règlement sur les
rues de la municipalité**

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE SAYABEC

RÈGLEMENT 2012-03

DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE DE 600 000 \$ ET UN EMPRUNT DE 600 000 \$ POUR LA RÉFECTION DE CERTAINES RUES DE LA MUNICIPALITÉ.

ATTENDU QUE L'avis de motion du présent règlement a été dûment donné lors de la séance du conseil tenue le 9 janvier 2012 par monsieur Lorenzo Ouellet, conseiller;

Le conseil décrète ce qui suit :

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Lorenzo Ouellet, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec que le règlement suivant portant le numéro 2012-03 soit adopté.

Le conseil décrète ce qui suit :

ARTICLE 1

Le conseil est autorisé à procéder à la réfection de certaines rues de la municipalité selon l'estimé en date du 20 janvier 2012 incluant les frais, les taxes et les imprévus, tel qu'il appert de l'estimation détaillée préparée par monsieur Jean-Marie Plourde, directeur des travaux publics, laquelle fait partie intégrante du présent règlement comme annexe «A».

ARTICLE 2

Le conseil est autorisé à dépenser une somme de 600 000 \$ pour les fins du présent règlement.

ARTICLE 3

Aux fins d'acquitter les dépenses prévues par le présent règlement, le conseil est autorisé à emprunter une somme de 600 000 \$ sur une période de 15 ans.

ARTICLE 4

Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, il est par le présent règlement imposé et il sera prélevé, annuellement, durant le terme de l'emprunt, sur tous les immeubles imposables situés sur le territoire de la municipalité, une taxe spéciale à un taux suffisant d'après leur valeur telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur chaque année.

ARTICLE 5

S'il advient que le montant d'une affectation autorisée par le présent règlement est plus élevé que le montant effectivement dépensé en rapport avec cette affectation, le conseil est autorisé à faire emploi de cet excédent pour payer toute autre dépense décrétée par le présent règlement et pour laquelle l'affectation s'avérerait insuffisante.

ARTICLE 6

Le conseil affecte à la réduction de l'emprunt décrété par le présent règlement toute contribution ou subvention pouvant lui être versée pour le paiement d'une partie ou de la totalité de la dépense décrétée par le présent règlement.

Le conseil affecte également, au paiement d'une partie ou de la totalité du service de dette, toute subvention payable sur plusieurs années. Le terme de remboursement de l'emprunt correspondant au montant de la subvention, sera ajusté automatiquement à la période fixée pour le versement de la subvention.

ARTICLE 7

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

ADOPTÉ À LA SÉANCE DU 6 FÉVRIER 2012.

Danielle Marcoux,
maire

Francis Ouellet,
directeur général et
secrétaire-trésorier

ANNEXE A – RÉGLEMENT D'EMPRUNT 2012-03

RÉFECTION DE CERTAINES RUES DE LA MUNICIPALITÉ

| | |
|--|----------------------|
| 1- Rue Marcheterre (336 mètres x 7,4 mètres x 1 mètre) | |
| 1.1 Location d'une pelle (85 heures) | 9 350.00 \$ |
| 1.2 Location d'un rouleau compresseur (50 heures) | 4 000.00 \$ |
| 1.3 Location d'un tracteur (65 heures) | 3 250.00 \$ |
| 1.4 Gravier brut (220 voyages) | 14 300.00 \$ |
| 1.5 Grille et bouche d'égout | 5 000.00 \$ |
| 1.6 Gravier de type MG 20B (600 tonnes) | 3 600.00 \$ |
| 1.7 Pose d'asphalte (préparation, pose et asphalte) | 55 325.00 \$ |
| Sous-total | 94 825.00 \$ |
| 2- Rue Bossé (200 mètres x 7,3 mètres x 1 mètre) | |
| 2.1 Location d'une pelle (50 heures) | 5 500.00 \$ |
| 2.2 Location d'un rouleau compresseur (30 heures) | 1 500.00 \$ |
| 2.3 Location d'un tracteur (40 heures) | 3 200.00 \$ |
| 2.4 Gravier brut (130 voyages) | 8 450.00 \$ |
| 2.5 Gravier de type MG 20B (330 tonnes) | 1 980.00 \$ |
| 2.6 Pose d'asphalte (préparation, pose et asphalte) | 33 715.00 \$ |
| Sous-total | 54 345.00 \$ |
| 3- Route 132 ouest (ancienne Route 6) (793 mètres x 6,2 mètres) | |
| 3.1 Location d'une décohesionneuse | 8 220.00 \$ |
| 3.2 Location d'une niveleuse (15 heures) | 2 700.00 \$ |
| 3.3 Location d'un rouleau (15 heures) | 1 785.00 \$ |
| 3.4 Pose d'asphalte (préparation, pose et asphalte) | 100 935.00 \$ |
| Sous-total | 113 640.00 \$ |
| 4- Rue de L'Église (170 mètres x 12 mètres x 1 mètre) | |
| 4.1 Location d'une pelle (50 heures) | 5 500.00 \$ |
| 4.2 Location d'un rouleau compresseur (30 heures) | 1 500.00 \$ |
| 4.3 Location d'un tracteur (40 heures) | 3 200.00 \$ |
| 4.4 Gravier brut (130 voyages) | 8 450.00 \$ |
| 4.5 Gravier de type MG 20B (330 tonnes) | 1 980.00 \$ |
| 4.6 Pose d'asphalte (préparation, pose et asphalte) | 87 556.00 \$ |
| Sous-total | 108 186.00 \$ |
| 5- Rue Keable (70 mètres x 12 mètres x 1 mètre) | |
| 5.1 Location d'une pelle (20 heures) | 2 200.00 \$ |
| 5.2 Location d'un rouleau compresseur (12 heures) | 600.00 \$ |
| 5.3 Location d'un tracteur (16 heures) | 1 280.00 \$ |
| 5.4 Main-d'oeuvre interne (2 camions, supervision) | - \$ |
| 5.5 Gravier brut (53 voyages) | 3 445.00 \$ |
| 5.6 Gravier de type MG 20B (135 tonnes) | 810.00 \$ |
| 5.6 Pose d'asphalte (préparation, pose et asphalte) | 36 052.00 \$ |
| Sous-total | 44 387.00 \$ |
| 6- Route du Lac-Malcolm (300 mètres x 6,5 mètres x 1 mètre) | |
| 6.1 Location d'une décohesionneuse | 3 260.00 \$ |
| 6.2 Location d'une niveleuse (5 heures) | 900.00 \$ |
| 6.3 Location d'un rouleau (5 heures) | 600.00 \$ |
| 6.4 Pose d'asphalte (préparation, pose et asphalte) | 40 037.00 \$ |
| Sous-total | 44 797.00 \$ |
| 7- Rue de L'École (28 mètres x 6,5 mètres) | |
| 7.1 Pose d'asphalte (préparation, pose et asphalte) | 7 812.00 \$ |
| Sous-total | 7 812.00 \$ |
| 8- Rang 3 (4 kilomètres) | |
| 8.1 Location d'une niveleuse (20 heures) | 3 600.00 \$ |

| | | |
|---|--|----------------------|
| | 8.2 Location d'un rouleau compresseur (12 heures) | 1 428.00 \$ |
| | 8.3 Liquide de stabilisation 28 000 kilogrammes | 10 640.00 \$ |
| | Sous-total | 15 668.00 \$ |
| 9- Route Meluck (2,6 kilomètres) | | |
| | 9.1 Location d'une niveleuse (10 heures) | 1 800.00 \$ |
| | 9.2 Location d'un rouleau compresseur (8 heures) | 952.00 \$ |
| | 9.3 Liquide de stabilisation 10 000 kilogrammes | 3 990.00 \$ |
| | Sous-total | 6 742.00 \$ |
| 10- Boulevard Joubert Ouest | | |
| | 10.1 Pose d'asphalte (préparation, pose et asphalte) | 9 765.00 \$ |
| | Sous-total | 9 765.00 \$ |
| | Total | 500 167.00 \$ |
| | TPS (5%) | 25 008.35 \$ |
| | TVQ (9,5%) | 49 891.66 \$ |
| | Total taxes nettes | 550 058.66 \$ |
| | Imprévus et frais incidents | 49 941.34 \$ |
| | Total du règlement d'emprunt | 600 000.00 \$ |

Évaluation préparée par Jean-Marie Plourde, directeur des travaux publics

Signature :

Date:

Résolution 2012-02-045

Avis de motion – Règlement d'emprunt 2012-02

Monsieur Jocelyn Caron, conseiller, donne avis de motion qu'il présentera à une séance ultérieure un règlement pour la phase 2 du projet de la Gare patrimoniale.

Résolution 2012-02-046

Chambre de commerce – Souper Entrepreneurial

Proposé par monsieur Jocelyn Caron, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec de faire l'inscription de madame Danielle Marcoux, mairesse et monsieur René-Jacques Gallant, conseiller, au Souper Entrepreneurial du 25 février 2012 à la salle communautaire d'Amqui à 17 h 30. Le coût de cette activité est de 52.67 \$ plus taxes par personne pour un total de 60 \$ taxes incluses.

Les frais de déplacement seront remboursés selon la politique en vigueur à la Municipalité de Sayabec.

Résolution 2012-02-047

**Concours «FEMWES» de
mérite**

Proposé par madame Solange Tremblay, conseillère, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser madame Danielle Marcoux, mairesse, madame Lina Lévesque ainsi que monsieur Jean-Yves Thériault, à assister au dévoilement des finalistes au concours Femmes de mérite qui se déroulera le 8 février 2012 à la Galerie d'art du Grand Théâtre de Québec à 18 h.

Les frais de déplacement seront remboursés selon la politique en vigueur à la Municipalité de Sayabec.

Résolution 2012-02-048

**Cocktail des partenaires
Opération Persévérance**

Proposé par monsieur René-Jacques Gallant, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser madame Danielle Marcoux, mairesse, madame Solange Tremblay, conseillère, et monsieur Francis Ouellet, directeur général et secrétaire-trésorier, à assister au cocktail des partenaires Opération Persévérances de la MRC de La Matapédia le 16 février 2012 de 17 h à 19 h au Centre récréatif d'Amqui, salle 122, au 55, rue du Carrefour-Sportif. Il n'y a aucun coût pour cette activité.

Les frais de déplacement seront remboursés selon la politique en vigueur à la Municipalité de Sayabec.

Résolution 2012-02-049

**Place aux jeunes - Vallée de
la Matapédia - Séjour
exploratoire**

Proposé par monsieur Lorenzo Ouellet, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser monsieur Jocelyn Caron, conseiller, à participer au séjour exploratoire de Place aux jeunes organisé par Tremplin Travail du 17 au 19 février 2012.

Les frais de déplacement seront remboursés selon la politique en vigueur à la Municipalité de Sayabec.

Résolution 2012-02-050

**COSMOSS – Journée des
Partenaires**

Proposé par madame Solange Tremblay, conseillère, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser l'inscription de madame Myriam Chouinard, agente de développement socio-économique ainsi que madame Vanessa Fillion, coordonnatrice en loisirs, à assister à la Journée des Partenaires 2012 organisée par COSMOSS Matapédia. Cette journée se tiendra le 22 février 2012 au Centre communautaire de Sayabec de 8 h 30 à 15 h 30. Le coût de cette activité est de 15 \$ par personne, taxes incluses.

10.6 Le Conseil municipal décide de ne pas prendre part à la formation intitulée «Remettre la richesse à nos services» offerte par le comité de mobilisation matapédien. Cette formation se tiendra à la Salle Communautaire d'Amqui, salle 122, mercredi le 8 février 2012 de 8 h 30 à 12 h. Cette formation est offerte gratuitement.

Résolution 2012-02-051

**MRC de La Matapédia -
Rencontre sur le potentiel
minier**

Proposé par monsieur René-Jacques Gallant, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser l'inscription de madame Danielle Marcoux, mairesse à assister à une rencontre sur le potentiel minier qui se tiendra lundi, le 12 mars 2012 à 19 h 30 à la salle de l'hôtel-de-ville d'Amqui.

Les frais de déplacement seront remboursés selon la politique en vigueur à la Municipalité de Sayabec.

Résolution 2012-02-052

**Réseau biomasse forestière –
Rencontre d'information**

Proposé par monsieur Jocelyn Caron, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser l'inscription de madame Danielle Marcoux, mairesse, mesdames Marielle Roy et Solange Tremblay, conseillères, messieurs Lorenzo Ouellet, René-Jacques Gallant, Jocelyn Caron et Jean-Guy Chouinard, conseillers, monsieur Francis Ouellet, directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Jean-Marie Plourde, directeur des travaux publics, ainsi que madame Myriam Chouinard, agente de développement socioéconomique, à une rencontre d'information au sujet du Fonds municipal vert qui se tiendra mercredi, le 29 février 2012 à compter de 19 h 30 au Centre communautaire de Sayabec.

Résolution 2012-02-053

**Festival country du Far West
– Monsieur Ovila D'amour**

Proposé par monsieur Lorenzo Ouellet, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec de refuser d'accorder un don à monsieur Ovila D'Amour pour l'organisation de son Festival country du Far West du 1er au 3 juin 2012. La Municipalité de Sayabec possède une politique qui a pour but de venir en aide à des organismes du milieu qui tiennent des activités communautaires.

Résolution 2012-02-054

**Véloroute Desjardins de La
Matapédia**

Proposé par monsieur Lorenzo Ouellet, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'appuyer Véloroute Desjardins de La

Matapédia dans la présentation de deux (2) demandes d'aide financière afin de permettre la réalisation d'un projet d'acquisition d'équipements de nettoyage des voies cyclables dans le cadre du programme du pacte rural.

Résolution 2012-02-055

CPE L'Enfant-Joue - Projet de 31 places

Proposé par madame Marielle Roy, conseillère, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'accepter d'appuyer le CPE L'Enfant-Joue dans ses démarches pour un projet de 31 places en garderie dans la municipalité de Sayabec en participant à la réalisation du projet par le don d'un terrain. La localisation de ce terrain sera à déterminer ultérieurement par les membres du Conseil municipal.

Résolution 2012-02-056

Gare patrimoniale - FSTD

Proposé par monsieur Jocelyn Caron, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'appuyer le Comité de la Gare patrimoniale de Sayabec dans sa présentation au programme du Fonds de soutien aux territoires en difficulté pour la phase 2 de son projet.

Résolution 2012-02-057

CDESES - Remboursement

Proposé par madame Solange Tremblay, conseillère, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser le remboursement au Comité de développement socioéconomique d'une facture pour l'installation d'un (1) écran et d'un (1) projecteur au Centre communautaire de Sayabec tel que décrit dans la résolution 2011-08-365 concernant la soumission de Métronomie Ltée #6465 au montant de 4 567.25 \$, taxes incluses. . Le montant à rembourser au Comité de développement est de 4 288.12 \$, taxes nettes, étant donné qu'il a récupéré 50% de la TPS et de la TVQ.

Résolution 2012-02-058

Réserve financière – Matières résiduelles

Proposé par monsieur Lorenzo Ouellet, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser le transfert d'un montant de 3 000 \$ pour 2011 et 4 200 \$ pour 2012 afin d'équilibrer le budget 2011 et 2012.

14. Le directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Francis Ouellet, dépose un document de la Société d'habitation du Québec concernant le financement à long terme des travaux de remplacement, d'amélioration et de modernisation capitalisables (RAM-C) pour les années 2008 à 2010 des HLM.

Résolution 2012-02-059

**Formation Urgence Vie –
monsieur Rock Caron**

Proposé par monsieur René-Jacques Gallant, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser monsieur Rock Caron, préposé au Centre sportif, à assister à une formation de secourisme en milieu de travail les 21 et 28 février 2012 de 8 h 30 à 16 h 30 au restaurant le Sélectôtel d'Amqui. Cette formation est gratuite.

Les frais de déplacement seront remboursés selon la politique en vigueur à la Municipalité de Sayabec.

Résolution 2012-02-060

**Les Draveurs – Accréditation
des membres**

Proposé par monsieur Jocelyn Caron, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'appuyer le Club de hockey les Draveurs de la Vallée en accordant une aide de 1 315.44 \$ afin de payer les frais d'accréditation et d'assurances exigés par Hockey Québec et Hockey Bas-St-Laurent pour la saison 2011-2012, selon la facture émise en décembre 2011.

Résolution 2012-02-061

**Ambassadeur de La Vallée –
Accréditation des membres**

Proposé par madame Solange Tremblay, conseillère, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'appuyer les Ambassadeurs de la Vallée en accordant une aide de 1 825.00 \$ afin de payer une partie des frais d'accréditation et d'assurances exigés par Hockey Québec et Hockey Bas-St-Laurent pour la saison 2011-2012, selon la facture émise le 12 décembre 2011.

Par cette même résolution, le Conseil municipal abroge la résolution 2011-03-110.

Résolution 2012-02-062

**Hockey La Vallée –
Accréditation des membres**

Proposé par monsieur René-Jacques Gallant, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'appuyer l'Association Hockey La Vallée (Amqui – Sayabec – Causapsal) en accordant une aide de 3 431.25 \$ afin de payer une partie des frais d'accréditation et d'assurances exigés par Hockey Québec et Hockey Bas-St-Laurent pour la saison 2011-2012, selon la facture émise le 12 décembre 2011.

Par cette même résolution, le Conseil municipal abroge la résolution 2011-03-110.

-
-
17. Monsieur Francis Ouellet, directeur général et secrétaire-trésorier, dépose un document du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du Territoire concernant le solde à financer au 10 janvier 2012 concernant le règlement 2011-05.
18. Ce point est à l'étude par les membres du Conseil municipal.
-
-

Résolution 2012-02-063

**Plan d'action du directeur -
général et du directeur des
travaux publics**

Proposé par monsieur Lorenzo Ouellet, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'accepter le plan d'action du directeur-général et du directeur des travaux publics pour l'année 2012 tel que présenté.

Résolution 2012-02-064

**Taxe d'accise 2010-2013 –
Mise aux normes de
l'approvisionnement en eau
potable – Essais de pompage**

ATTENDU QUE La Municipalité a procédé à un appel d'offres sur invitation pour la réalisation d'essais de pompage dans le secteur des sentiers Mic-Mac. Voici l'énumération des travaux ainsi que le matériel exigé :

- Deux (2) pompes de puits d'une capacité de 180 GUSPM. Les pompes devront être installées dans les chambres de pompage aménagées sous la crépine dans chacun des puits; pour le puits #1 à 22 m et pour le puits #2 à 18 m du terrain naturel;
- La tuyauterie de décharge dans chacun des puits avec vannes, point d'échantillonnage accessible et autres accessoires nécessaires pour permettre le contrôle du débit de la pompe et la prise des échantillons;
- Une génératrice de capacité suffisante pour le fonctionnement des deux (2) pompes d'une façon continue;
- Les panneaux électriques temporaires permettant le raccordement électrique des deux (2) pompes et incluant aussi tous les accessoires nécessaires au bon fonctionnement du montage (mise à la terre, sectionneurs, démarreurs,...);
- Effectuer le raccordement électrique des pompes pour la durée de l'essai de pompage;

L'entrepreneur devra également inclure dans son prix le personnel nécessaire pour l'entretien de la génératrice, son remplissage et le suivi du débit des pompes. En cas de gel des installations, le personnel sera également responsable de la remise en marche des pompes.

Suite à l'appel d'offres sur invitation expédié à 3 entreprises le 23 janvier 2011, deux entreprises ont soumissionné : Samson et Frères n'a pas présenté de soumission, il en reste donc deux soient Bernard et Lizotte et Puits artésiens Deschênes. Deux offres ont été reçues soient :

| | |
|-----------------------------|--------------|
| Bernard et Lizotte : | 54 316,08 \$ |
| Puits artésiens Deschênes : | 36 340,00 \$ |

Après analyse des soumissions et jugeant celles-ci conformes, il est proposé par madame Marielle Roy, conseillère et résolu à l'unanimité par les conseillers municipaux d'accorder le contrat pour la mise aux normes de l'approvisionnement en eau potable et les essais de pompage à Puits artésiens Deschênes au montant de 36 340 \$ et d'octroyer le contrat à cette entreprise.

Cette dépense sera incluse à la programmation de l'enveloppe budgétaire de la taxe d'accise 2010-2013.

Par la même résolution, les membres du conseil municipal autorisent madame Danielle Marcoux, mairesse et monsieur Francis Ouellet, directeur général et secrétaire-trésorier, à signer pour et au nom de la municipalité de Sayabec tous les documents requis concernant ce projet.

Résolution 2012-02-065

**Taxe d'accise 2010-2013 –
Mise aux normes de
l'approvisionnement en eau
potable – Mandat de
surveillance BPR**

Proposé par monsieur Jocelyn Caron, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'octroyer le contrat de surveillance des travaux d'essais de pompage à la firme d'ingénieurs conseils BPR au montant de 9 800 \$. Ce contrat est octroyé en complément au contrat octroyé à BPR pour l'ensemble du projet par la résolution numéro 2001-09-383 du 26 septembre 2001.

Par la même résolution, les membres du Conseil municipal mandatent l'hydrogéologue, monsieur Marcel Jolicoeur pour faire l'analyse des résultats des essais de pompage pour un montant de 3 000 \$.

Le coût des analyses sera à la charge de la Municipalité et le chemin d'accès sera ouvert par le service des travaux publics.

Ces dépenses seront incluses à la programmation de l'enveloppe budgétaire de la taxe d'accise 2010-2013.

20.3 Une correspondance de la MRC de La Matapédia est déposée concernant l'autorisation pour la poursuite des travaux relatifs à la recherche en eau potable sur le lot 1 du cadastre de Sainte-Marie-de-Sayabec en territoire public intramunicipal.

Résolution 2012-02-066

**Ministère de la Famille et des
Aînés – Protocole d’entente**

Proposé par madame Marielle Roy, conseillère, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec de confirmer notre décision de recourir au soutien technique du Carrefour d’action municipale et famille (CAMF) afin de réaliser notre projet dans le cadre du Programme de soutien à la politique familiale municipale (PFM) et à la démarche Municipalité amie des aînés (MADA).

Par la même résolution, le Conseil municipal autorise monsieur Francis Ouellet, directeur général et secrétaire-trésorier, et Danielle Marcoux, mairesse, à signer pour et au nom de la Municipalité de Sayabec tous les documents requis.

Résolution 2012-02-067

**Taxe d’accise 2010-2013 –
Plan d’intervention pour le
renouvellement des conduites
d’eau potable et d’égout
sanitaire**

CONSIDÉRANT QUE La municipalité de Sayabec a mandaté BPR-Infrastructures inc. pour l’élaboration de son plan d’intervention pour le renouvellement des conduites d’eau potable et d’égout sanitaire daté du 15 septembre 2011;

CONSIDÉRANT QUE Ledit plan d’intervention a été réalisé conformément au Guide du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l’Occupation du territoire;

CONSIDÉRANT QUE La Municipalité a pris connaissance du document en question et qu’il répond aux attentes du conseil municipal;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par monsieur Lorenzo Ouellet, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec,

QUE La Municipalité de Sayabec adopte le plan d’intervention pour le renouvellement des conduites d’eau potable et d’égout sanitaire daté du 15 septembre 2011;

QUE La Municipalité présente le document en question au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l’Occupation du territoire.

Résolution 2012-02-068

**Taxe d’accise 2010-2013 –
BPR-Infrastructure inc.
Honoraires professionnels**

Proposé par monsieur René-Jacques Gallant, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d’autoriser le paiement de la facture

numéro 15026597 à l'entreprise BPR-Infrastructure inc. au coût de 4 669.12 \$, taxes incluses, pour des honoraires professionnels pour services rendus concernant le projet : Plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'aqueduc et d'égouts.

Par la même résolution, les conseillers municipaux autorisent qu'une somme de 4 466.07 \$ comprenant les honoraires professionnels et la TVQ soit remboursée à même le programme de la taxe d'accise.

Résolution 2012-02-069

**Fleurons du Québec –
Ateliers de formation**

Proposé par madame Solange Tremblay, conseillère, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser l'inscription de madame Henriette St-Pierre ainsi que Myriam Chouinard, agente de développement socioéconomique, à un atelier donné par Les Fleurons du Québec qui aura lieu le 15 mars 2012 au Centre des Loisirs du quartier Notre-Dame-du-Lac à compter de 8 h 35 et ce jusqu'à 15 h 30. Le coût pour ces ateliers est de 150 \$, plus taxes, par personne. Le tout pour un total de 344.92 \$.

Les frais de déplacement seront remboursés selon la politique en vigueur à la Municipalité de Sayabec.

Résolution 2012-02-070

Conseil du Bassin Versant

Proposé par monsieur Lorenzo Ouellet, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'appuyer l'Organisme de bassin versant Matapédia-Restigouche dans leur demande de financement au fonds Éco IGA pour les barils de récupération d'eau de pluie ainsi que l'incitatif à l'achat de toilettes à faible débit. Le Conseil autorise monsieur Francis Ouellet, directeur général et secrétaire-trésorier, à envoyer les lettres d'appui relativement à ce projet.

Résolution 2012-02-071

Ajournement de la séance

Proposé par monsieur René-Jacques Gallant, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec que la séance soit levée à 21 h 02 et qu'elle soit ajournée au 20 février 2012 à 20 h 00.

Danielle Marcoux,
mairesse

Francis Ouellet,
directeur général et
secrétaire-trésorier